

jeunes enfants (le dernier n'avait que trois mois), je m'adressai à N. D. du T. S. Rosaire, afin d'obtenir ma guérison, lui promettant de faire insérer dans les Annales cette grande faveur. J'ai fait mon Pèlerinage au Cap et à présent je suis complètement guérie. J'ai pu reprendre mes travaux habituels. . . .

Mme N. MARCHAND.

St-Augustin, 23 janvier 1897.

..... Depuis plus de cinq mois je souffrais de la dyspepsie, de sorte que je ne pouvais plus prendre aucune nourriture. Alors je me recommandai à N. D. du Saint Rosaire, et après avoir fait plusieurs Neuvaines en son honneur, je fus exaucée. Je remercie encore cette bonne Mère pour d'autres faveurs : UNE ABONNÉE.

NOTRE-DAME DE LÉVIS : Le 8 septembre 1896, atteinte d'une maladie très dangereuse, j'ai obtenu ma guérison par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire. La maladie fit des progrès si rapides que je perdis bientôt tout espoir dans l'efficacité des remèdes et les secours des médecins. Non pas par crainte de la mort, mais par affection et par dévouement pour le bonheur de mes petits enfants, j'ai sollicité et j'ai obtenu de N. D. du T. S. Rosaire un prompt et parfait rétablissement. La publication de cette faveur étant une des conditions de ma promesse, je viens aujourd'hui m'acquitter de ma dette de reconnaissance envers la miséricordieuse et glorieuse Reine du T. S. Rosaire : UNE MÈRE DE FAMILLE,